

L'UNION EUROPEENNE DANS LE PRETOIRE INTERNATIONAL : COMMERCE ET INVESTISSEMENTS

VINCENT TOMKIEWICZ

Maître de conférences à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

Le sujet consistant à étudier l'Union européenne (UE) dans le prétoire en matière de commerce et d'investissement international invite d'emblée à s'interroger sur la place qu'elle y occupe et, plus spécialement, sur la distribution des rôles entre l'Union européenne et ses Etats membres dans la conduite et la gestion de la procédure de règlement des différends dans ces domaines (I)¹. Mais le prétoire peut également s'envisager dans un sens plus large renvoyant au tribunal², à l'organe institué pour exercer la mission de juger. Dès lors, une seconde question se pose : celle de la mise en œuvre des résultats de l'instance, c'est-à-dire de la décision rendue dans le prétoire à l'encontre de l'Union et de ses Etats membres, pour examiner notamment comment se déroule la répartition des responsabilités (II).

I. LA DISTRIBUTION DES RÔLES ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES ETATS MEMBRES DANS LA GESTION ET LA CONDUITE DE LA PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

La gestion et la conduite de la procédure de règlement des différends peuvent engendrer des difficultés au sein de l'Union européenne en raison de la coexistence possible, dans le prétoire, de l'organisation et de ses Etats membres. Cependant, qu'il s'agisse du domaine commercial (A) ou de celui des investissements (B), l'unité de la représentation de l'Union apparaît largement assurée grâce à la prédominance de la Commission et à la mise en retrait des Etats membres.

A. La place prépondérante de la Commission dans le domaine commercial³

Au-delà de la question de l'identification la base juridique applicable, la gestion et la conduite de la procédure de règlement de différends impliquant l'Union en

¹ Il s'agit ici de l'acceptation de prétoire au sens de « la salle d'audience des cours et tribunaux » : G. CORNU (dir.), *Vocabulaire juridique*, Paris, PUF, 2011, p. 792.

² *Eod. loc.*